



Élections municipales du 2 novembre

La période électorale débute ce vendredi à Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le 18 septembre 2025 – La période électorale s'ouvre ce vendredi à Rivière-du-Loup. Les personnes intéressées à se porter candidates à l'élection du 2 novembre pourront donc déposer leur déclaration de candidature à compter du 19 septembre, jusqu'au plus tard le vendredi 3 octobre, à 16 h 30.

Tous les postes du conseil municipal sont en jeu, tant à la mairie qu'à la représentation des districts de la Pointe, Fraserville, de la Plaine, de la Rivière, de l'Estuaire et Saint-Patrice. D'ailleurs, il s'agira de la première élection depuis l'adoption des nouvelles délimitations de ces deux derniers districts, en 2021. Pour se porter candidate, une personne doit recueillir les signatures d'appui d'au moins 25 électeurs pour le poste de conseillère ou conseiller et 50 signatures pour le poste de mairesse ou maire.

Dès à présent, les futurs candidates et candidats peuvent prendre rendez-vous avec la présidente d'élection, M^{re} Molie DeBlois Drouin, afin de convenir d'une rencontre concernant le processus de mise en candidature, répondre à des questions ou encore déposer leur candidature pendant la période autorisée. On peut la joindre par téléphone au 581 466-1059, par courriel à elections@villerdl.ca ou encore prendre rendez-vous en personne en se présentant au 2^e étage du 75, rue de l'Hôtel-de-Ville.

VilleRDL.ca/elections

Toute l'information relative aux élections municipales est disponible en page d'accueil du site web de la Ville. Tant les citoyens que les potentiels candidats y puiseront une foule de renseignements pour bien se préparer à jouer leur rôle dans la vie démocratique.

– 30 –

Source : Molie DeBlois Drouin
Présidente d'élection
581 466-1059 | elections@villerdl.ca